



# ITEV

Institut Transdisciplinaire  
d'Étude du Vieillissement

## DOSSIER D'INSCRIPTION 2024 - 2025

**Admission rentrée JANVIER 2025**

*Formation modulable et adaptée à vos besoins (nous consulter)*

**« Coordinateur (trice) du parcours de vie des personnes en situation de fragilité » - Option : Personnes âgées / Personnes handicapées vieillissantes**  
**Niveau II (2<sup>ème</sup> année) - Montpellier**

**Début des inscriptions : 16 septembre 2024**

(Nombre de places limité à 20 personnes)

*NB : l'ITEV se réserve le droit de ne pas ouvrir la session de formation si le nombre minimal de stagiaire n'est pas atteint.*

**Clôture des inscriptions : 15 novembre 2024**

(Cachet de la poste faisant foi)



Les dossiers incomplets ou réceptionnés hors délai, seront refusés, non traités et ne donneront pas lieu à une convocation.



Place E. Bataillon - UM - Bât 24 - CC105  
34095 Montpellier  
[itev.ephe.psl.eu](http://itev.ephe.psl.eu)



École Pratique  
des Hautes Études



Les Patios Saint-Jacques, 4-14 rue Ferrus  
75014 Paris  
[www.ephe.psl.eu](http://www.ephe.psl.eu)

Vous vous apprêtez à vous inscrire à la sélection pour entrer en formation menant à une **certification qualifiante** :

- Nous vous demandons de bien vouloir **lire attentivement l'ensemble du dossier d'inscription et de le remplir consciencieusement.**
- **Les dossiers incomplets ou réceptionnés hors délai, seront refusés, non traités et ne donneront pas lieu à une convocation.**
- **Nous accuserons réception de votre dossier par mail,** pensez à vérifier vos courriers indésirables.

## SO M M A I R E

Calendrier et modalités d'inscription.....	pages 3 et 4
Constitution du dossier.....	page 5
Fiche d'inscription.....	pages 6 à 8
Récapitulatif parcours de formation et professionnel.....	pages 9 à 10
Attestation de prise en charge .....	page 12
Conditions Générales de Vente .....	page 13

## CALENDRIER

	ITEV
Ouverture des inscriptions	16 septembre 2024
Clôture des inscriptions	15 novembre 2024
Entretien de sélection des candidats, pour l'attribution d'une bourse (à votre convenance)	03 décembre 2024
ADMISSION	À partir du 09 décembre 2024
RENTRÉE	13 janvier 2025

## MODALITÉS D'INSCRIPTION

1. Télécharger en ligne, le dossier d'inscription [version papier](#)
2. **Envoi du dossier complet [par voie postale](#) et au plus tard le 15 novembre 2024** (cachet de la poste faisant foi) à :

<p><b>EPHE</b> <b>Direction de la formation continue</b> <b>4 - 14 rue Ferrus</b> <b>75014 Paris</b> Tél. : 01 53 63 61 67 Courriel : <a href="mailto:formation.continue@ephe.psl.eu">formation.continue@ephe.psl.eu</a> et <a href="mailto:itev@ephe.psl.eu">itev@ephe.psl.eu</a></p>
--

### 3. Documents à joindre au dossier :

- Un curriculum vitae ;
- Une lettre de motivation indiquant le projet professionnel du stagiaire ;
- Une photo d'identité ;
- Une copie recto/verso de la pièce d'identité : Carte Nationale d'Identité ou passeport ou carte de séjour en cours de validité ;
- Une copie des diplômes obtenus ;
- L'attestation de prise en charge signée par l'employeur p.12.

**4. Coût du parcours COMPLET : 2 800,00€ TTC**  
**Coût du parcours PARTIEL : Nous consulter**

- Vous pouvez demander à votre employeur de financer la formation sur le budget de son plan de formation ou de le financer par l'OPCO dont votre entreprise dépend.
- **NB** : Il est à noter que cette formation n'est pas éligible au CPF.
- Si l'employeur souhaite un devis, merci de le préciser sur l'attestation de prise en charge p.12.

**5. La sélection des candidats :**

La sélection des candidats est effectuée par un jury de sélection sur la base d'un dossier destiné à apprécier les connaissances, les aptitudes et la motivation du candidat à suivre la formation. Les pièces constituant le dossier sont listées en page 5 de ce dossier.

**La Fondation MUTAC a décidé de soutenir financièrement la formation en attribuant cette année, 5 bourses.** Elles seront attribuées selon l'appréciation des qualités humaines et relationnelles du candidat et de son projet professionnel.

**6. Connaissances et aptitudes attendues :**

Attendus	Critères
Intérêt pour le domaine de l'accompagnement et de l'aide à la personne notamment en situation de vulnérabilité	Connaissances dans le domaine sanitaire, médico-social, social ou sociétal
Qualités humaines et capacités relationnelles	Aptitude à faire preuve d'attention à l'autre, d'écoute et d'ouverture d'esprit
	Aptitude à entrer en relation avec une personne et à communiquer
	Aptitude à collaborer et à travailler en équipe
Aptitudes en matière d'expression écrite/orale	Maîtrise du français et du langage écrit et oral
	Pratique des outils numériques et maîtrise du Pack-Office (Word, Excel, PowerPoint)
Capacités organisationnelles	Aptitudes d'observation, à s'organiser, à prioriser les activités, autonomie dans le travail

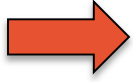
**7. Les conditions d'admission :**

- Pour être éligible à la 2<sup>ème</sup> année de formation, chaque candidat doit avoir :
- Niveau DEAES, DEAVS, DEAMP, DEAS **et/ou**
  - 3 ans d'expérience professionnelle dans la fonction d'AVS ou équivalent.

Quels que soient vos besoins ou interrogations, nos équipes sont à votre service pour définir avec vous le parcours de formation le plus adapté.

Si votre objectif est d'acquérir des connaissances et des compétences complémentaires, vous pouvez individualiser votre parcours en choisissant le parcours modulaire et progresser à votre rythme (nous consulter).

## CONSTITUTION DU DOSSIER



### Pour TOUS les candidats :

- Fiche d'inscription jointe dûment complétée, datée et signée ;
- Un curriculum vitae du stagiaire ;
- Une lettre de motivation **manuscrite** précisant son projet professionnel en lien avec les attendus de la formation. **Ce document n'excède pas deux pages** ;
- Une photo d'identité ;
- Une pièce d'identité **en cours de validité** : Carte Nationale d'Identité ou passeport ou titre de séjour. **Copie couleur recto/verso sur le même versant de la page** ;
- Une copie des diplômes obtenus ;
- L'attestation de prise en charge signée par l'employeur p.8.
- Récapitulatif de votre parcours de formation et professionnel

*Les candidats peuvent joindre tout autre justificatif valorisant un engagement ou une expérience (associative, sportive, ...) en lien avec la formation ou avec la profession d'aide à la personne.*

## FICHE D'INSCRIPTION – JANVIER 2025

En plus de cette fiche de renseignements, je m'engage à envoyer tous les documents demandés pour la constitution du dossier d'inscription aux épreuves de sélection, **en une seule fois.**

J'ai bien noté que tout dossier incomplet sera refusé et non traité et ne donnera pas lieu à une convocation.

### Coordonnées/ Identité

Photo d'identité

Mme                       M.

Nom (de naissance) :

Nom d'usage :

Prénom (s) :

Date de naissance :

Lieu de naissance :

Pays de naissance :

Nationalité :

N° de carte de séjour :  
(pour les étrangers)

Date d'expiration :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Téléphone fixe :

Téléphone portable :

E-mail personnel (si manuscrit en MAJUSCULES) :

**N° INE (si connu)**

## Votre situation professionnelle

Fonction occupée :  
Depuis le :

### Employeur

Nom/Raison sociale de l'entreprise :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Pays :

Expérience(s) professionnelle(s) dans le secteur médico-social :  
(Uniquement pour la 1<sup>ère</sup> année)

OUI

Si oui, préciser la fonction exercée :

NON

## Employeur

Nom/Raison sociale de l'entreprise :

N° Siret (obligatoire) :

Code NAF ou APE :

Contact entreprise/ Nom/ Fonction :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Pays :

Téléphone :

E-mail :

NB de salariés dans l'établissement dans lequel vous travaillez :  1 à 9  10 à 49  50 et +

## Comment avez-vous connu l'ITEV ?

Pub/ presse

Internet

Relations personnelles

Votre entreprise

Par réseau social, lequel ? :

France Travail

Salon

Journées portes ouvertes

Tract/ brochure

Autre, précisez :

## Diplômes (joindre une copie des diplômes obtenus)

Cochez les cases correspondant aux diplômes que vous avez obtenus

**DEAES** (Diplôme d'État d'Accompagnant Éducatif et Social) \* **ou**

Année d'obtention : .....

**DE d'aide-soignant(e)**

Année d'obtention : .....

**Baccalauréat professionnel ASSP** (Accompagnement, Soins et Services à la Personne)

Année d'obtention : .....

**Baccalauréat professionnel AEPA** (Animation enfance et personnes âgées)

Année d'obtention : .....

**Autres** (préciser) :

Intitulé :

Année d'obtention : .....

Intitulé :

Année d'obtention : .....

**Pour les ressortissants Hors Union Européenne** : *Pensez à la traduction de vos diplômes le cas échéant*

Attestation du niveau de langue française : B2 ou équivalent (voir arrêté du 12 avril 2021)

\* Ancien DEAVS et DEAMP

## Parcours souhaité

Je souhaite m'inscrire en parcours **COMPLET**

Je souhaite m'inscrire en parcours **PARTIEL**

Je soussigné(e) ..... certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis sur ce document.

À

, le

Signature :



## RECAPITULATIF DE VOTRE PARCOURS DE FORMATION ET PROFESSIONNEL

**Cursus antérieur avant entrée à l'ITEV :** joindre diplôme(s) et/ou attestation(s)

Année	Formations/ Diplômes	Nom et lieu de l'établissement

**Activités professionnelles antérieures :**

Date	Poste occupé	Type de contrat	Nom et lieu de l'établissement

**Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements donnés ci-dessus.**

À

, le

Signature :

**Avis de la commission d'admission :**

À Montpellier, le

Avis favorable

Avis défavorable

Anne MARCILHAC,  
Directrice de l'ITEV, responsable pédagogique

## INSCRIPTION AUX UNITÉS\*

Les modules validés, hors parcours annuel, sont thésaurisables pour une durée maximale de 5 ans.

Module	Intitulé	Choix	Tarif
UE 2-1	Les fondamentaux sur le vieillissement (15h)	<input type="checkbox"/>	250€
UE 2-2	Le territoire d'intervention au cœur de la coordination (70h)	<input type="checkbox"/>	1 050€
UE 2-3	Le parcours de vie des personnes au cœur de la coordination (70h)	<input type="checkbox"/>	1 050€
UE 2-4	Administration, droit et ressources humaines au cœur de la coordination (70h)	<input type="checkbox"/>	1 050€
UE 2-5	Préparation Ecrit/Oral (15h) + encadrement pédagogique du stage (Correction du manuscrit et jury des oraux inclus)  <u>Est inclus</u> : le rapport et l'oral de stage	<input type="checkbox"/>	400€

\* Ouverture des modules soumise au nombre d'inscrits :

- 10 personnes par module
- 8 personnes pour l'année complète

Nombre de places limité à 20 personnes.

**Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements donnés ci-dessus.**

À \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_ Signature :

**Avis de la commission d'admission :**

À Montpellier, le

- Avis favorable  
 Avis défavorable

Anne MARCILHAC,  
Directrice de l'ITEV, responsable pédagogique

Vous trouverez en pages 12 et 13  
de ce dossier d'inscription :

- L'attestation de prise en charge
- Les conditions générales de vente

**Merci de les compléter, de les signer et  
de nous les renvoyer impérativement**

# Attestation de prise en charge

Merci de compléter ce formulaire quel que soit votre plan de financement

## Le (la) participant(e) :

Nom : ..... Prénom : .....

Inscription à la session de formation : Niveau 2 à Montpellier

Coût du parcours COMPLET : ..... Avez-vous besoin d'un devis ?  Oui  Non

Coût du parcours PARTIEL : ..... Avez-vous besoin d'un devis ?  Oui  Non

## Prise en charge financière :

La formation sera prise en charge par :

L'employeur  un OPCO  Autofinancement  Autre précisez : .....

Merci de nous adresser les documents de prise en charge (OPCO ou autre) dès réception.

## Renseignements concernant l'employeur :

Raison sociale : .....

Qualité (Entreprise, association, établissement public...) : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

Nom du responsable formation : .....

Téléphone : ..... E-mail : .....

L'établissement émet-il des bons de commande ? :  Oui  Non

## Renseignements concernant l'organisme qui finance la formation : (si différent)

Raison sociale : .....

Adresse de facturation : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

Nom du correspondant : .....

Téléphone : ..... E-mail : .....

## Engagement de l'employeur et du salarié :

Je soussigné(e) ..... agissant en qualité de .....  
m'engage à financer l'inscription de M. ou Mme .....  
à la formation ..... pour  
un montant global de ..... € et vous adresse un bon de commande.

Le salarié participe-t-il au financement de sa formation ?  oui  non

Si oui, pour quel montant ? ..... €

Vu et pris connaissance à ....., le .....

Signature du salarié

Signature et cachet de l'entreprise

La signature de ce bulletin d'inscription vaut acceptation sans réserve des conditions générales de vente détaillées au verso

# CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

## 1) Inscription :

Toute inscription d'un participant ne sera validée qu'après réception par l'EPHE :

- d'un formulaire financeur, dûment complété et signé, et d'un bon de commande.
- du règlement des frais de formation à l'inscription
- pour les formations diplômantes, du dossier d'inscription par le service de la Scolarité et après avis favorable de la Commission d'admission

**2) Tarifs :** Pour les activités de formation continue, l'EPHE étant exonéré de TVA, en vertu de l'article 261-4 du Code Général des Impôts, tous les tarifs du service de la Formation Continue sont indiqués en euros nets à payer.

## 3) Modalités de paiement :

Le règlement du prix de la formation est effectué :

- par chèque libellé à l'ordre de l'Agent Comptable de l'EPHE
- ou par virement direct, en précisant le nom du participant, le numéro de facture, le nom de l'entreprise, au compte Trésor de l'EPHE : RGFIN PARIS SIEGE : 10071.75000.00001005203.88

## 4) Administration :

L'EPHE adresse à l'établissement financeur :

- une convention de formation simplifiée (n° d'agrément : 1175PO17675)
- une ou plusieurs factures (règle du prorata temporis)
- une attestation de présence

## 5) Organisme financeur :

**5.1** Lorsque la formation est prise en charge en totalité par un organisme tiers (OPCA...), il appartient à l'entreprise du participant :

- de vérifier directement l'imputabilité de la formation auprès de l'organisme
- de faire la demande de prise en charge avant la formation
- d'indiquer explicitement sur l'attestation de prise en charge quel sera l'établissement à facturer, en indiquant précisément sa raison sociale et son adresse postale

**5.2** En cas de prise en charge partielle par un organisme tiers, la part non prise en charge sera facturée directement à l'entreprise du participant.

## 6) Contentieux :

**6.1** Conditions d'annulation du fait de l'EPHE : L'EPHE se réserve la possibilité, notamment en cas d'insuffisance de participants, de modifier, de reporter ou d'annuler une session de formation. Dans ce cas, elle informe le stagiaire dans les plus brefs délais. Au choix du stagiaire, l'EPHE reporte l'inscription à la prochaine session de formation ou rembourse intégralement les sommes perçues. Le stagiaire ne peut prétendre à aucune indemnité pour quelque cause que ce soit du fait de l'annulation ou du report d'une session de formation.

**6.2** Conditions d'annulation du fait du stagiaire : Si le stagiaire souhaite annuler son inscription, il doit le faire par courrier postal au moins 15 jours avant la date de début de l'action de formation. Aucune indemnité ne sera demandée.

Si l'annulation intervient entre le 14<sup>e</sup> jour et le jour précédant la date de début de l'action de formation, 15% du montant des frais de participation vous seront facturés à titre d'indemnité forfaitaire, sauf cas de force majeure dûment justifié.

Si l'annulation intervient le jour du début ou après la date de début de l'action de formation, le montant total du stage est dû à titre d'indemnité forfaitaire, sauf cas de force majeure dûment justifié. Tout remplacement par un autre participant répondant aux prérequis est accepté sans aucune condition de délai.

**6.3** Conditions d'interruption du fait du stagiaire :

Toute formation commencée par un stagiaire est due dans sa totalité à titre d'indemnité forfaitaire, sauf cas de force majeure dûment justifié. Dans le cas d'une prise en charge par un organisme financeur, une facture est adressée à l'employeur.

« Les sommes versées au titre du renoncement, dédit, dédommagement ne se voient pas appliquer les dispositions de l'article L. 991-6 car elles ne sont pas dues en contrepartie de la réalisation des prestations de formation. Elles sont spécifiées sur la facture et ne doivent pas être confondues avec les sommes dues au titre de la formation. » (Circ. DGEFP n°2006-10 du 16 mars 2006).

**7) Informatique et libertés :** Les informations contenues dans l'attestation de prise en charge, sauf avis contraire de votre part, feront l'objet d'un traitement informatique.

Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978, dite « Informatique et libertés », vous disposez d'un droit d'accès et de rectification.